ongil Beyne de la Presse

Cest naturellement, la première Séance polémique des feififfes paristellues ; orien

Cette séance, dit le Journal de Paris, n'a été que confusion, tumulte, récriminations et menaces. Sans doute, g'agété des violences un peu frivoles, que gelles, d'hier. Quand M. la spall demande, la mise en accusation d'un ministère, formé le 17 juillet, à propos de faits qu'i se sont passés au mois de juin, il donné une formé de 17 juillet, à propos de faits qu'i se sont passés au mois de juin, il donné une formé de la police a suscités contre elle pendant l'avant-dernière période électorule. Quand la gauche dépose un projet de loi établissant que le pouvoir constitutionnel appartiendra au Corps législatif, elle s'appropries prin une distinction arbitraire entre le pouvoir gonstituant et le pouvoir législatif, appartendra au Corps legislatti, elle s'appro-prio pri quo distinction arbitraire entre le portoin constituant et le pouvoir législatif, an des rices essentiels de la constitution de 1852; elle propose de substituer une absur-que a une autre, et par conséquent, elle non plus ne garde point une attitude sérieuse. rais ce qui est serieux dans la seance d'hier, c'est la nouvelle provision de colère que la gauche, paraît avoir faite en se rétrempant dans le corps électoral, c'est le nouveau souf-fie dont elle est animée. Ce qui est sérieux chorré, c'est que, dès hier, elle a mis sous ses pineds le pouvoir constitutionnel fartice que la Constitution, par un privilége injustifiable déféré au Sénat, et le sénatus-consulte, par trop divertissant, qui interdit même aux députés la plus légère critique de la Consti-tution. Oui, cela est sérieux et très sérieux, Aussi la séance d'hier apparaîtra-t-elle à tous les esprits prévoyants comme une exhortation pressante donnée à l'empereur de former un ministère qui achève résolument et promptement l'œuvre du 2 juillet, qui résolument et promptement nous apporte la plénitude du desine academentaire. régime parlementaire. »

Mais l'auteur de l'article pense que l'attitude prise dans ces derniers jours par M. Emile Ollivier est un obstacle à la formation de ce cahinet :

Aucun homme, dit-il, n'est plus près que lui en ce moment d'ètre tout ou de n'être rien. Il peut, en quelques jours, se préparer un long avenir politique ou se perdre à jamais. S'ul lit les journaux qui lui sont le plus favorables, il doit s'apercevoir qu'il cause en ce moment d'assez vives inquiétudes à ses meilleurs amis. Non seulement le Journal des Débats le prend vivement à partie ce maţin; mais l'Opinion nationale joint ses critiques à mais l'Opinion nationale joint ses critiques à celles du Journal des Débats; et c'est M. Guérouit qui tient la plume, M. Guérouit qui ados occisiment si santie de la constituer en des occasions de celui-ci était abandonné de source onde. Même des journaux de droite simple onde Meme des journaux de droite n'estent de ses allures. La France, qui est ni gauche ni centre-gauche, s'étonne de la rapidité avec laquelle M. Emile Ollivier marche vers la droite, et jusqu'à la Patrie lui crie : «casse-cou.» La Patrie craint que M. Emile Ollivier ne se laisse « enguirlander » par les fleurs d'Arcadie. Elle lui rappelle que sont là fleurs mortelles.

Dans un autre article très remarquable, le même journal, sous la signature de M. J.J. Weiss, examine la situation présente du

M. Weiss considère comme inévitable la transformation du ministère : ses jours sont comptés, dit-il ; il est donc temps d'apprécier quel a été son rôle, puisque ce rôle est terminé.

Selon M. Weiss, les ministres actuels peuvent être fiers de leur œuvre :

« D'abord, et c'est déjà un signe éminent qui les distingue de leurs prédécesseurs, ils ont été d'honnètes gens. Nous n'entendons pas, il n'est pas besoin de le dire, par minisres honnêtes gens des ministres qui s'interdisent de profiter de leurs fonctions pour

er indûment une aisance et pour acs'arranger indûment une aisance et pour ac-redite leur fortune aux dépens du public. S'il a existé parmi nous, comme le prétend la chronique secrète, de tels ministres, c'est-dire des moistres qui trafquaient du pou-poir qui leur était dévolu d'accorder ou de refuser de grandes concessions ou qui, plus modestament, éclairaient et chauffaient leur maion particulière avec l'huile et le bois dupris na l'État nour leurs hureaux c'est par l'Etat pour leurs bureaux, c'est ce que nous ne savons ni n'avons envie de

Ce genre de probité, qui consiste à n'être ni prévaricateur, ni concussionnaire, ni ma ni prévaricateur, ni concussionnaire, ni maraudeur, ni grivelenr, cette probité sans vertu est une qualité trop triviale pour que nous ne supposions pas volontiers qu'elle a été l'incontestable apanage de tous les ministres de l'Empereur avant le 12 juillet. Quand nous disons que les ministres du 17 juillet ont été d'honnètes gens, nous pouvons dire qu'ils se sont attachés à exercer le pouvoir avec scrupule et avec conscience. Ils n'ont point donné ces exemples scandaleux de népotisme et de favoritisme qui étaient le train ordinaire de l'administration de leurs prédécesseurs. Ils l'administration de leurs prédécesseurs. Ils n'ont poini cherché ce fracas nauséabond que les nigands appellent le prestige. Ils ont pra-tiqué du mieux qu'ils ont pu la maxime que le bien ne fait pas de bruit et que le bruit ne fait pas de bien. Ils ont rétabli de l'ordre, de la dignité et du sérieux dans les diverses para dignite et du serieux dans les arverses par-ties de l'administration qui avait fini par ne plus ètre qu'une stérile machine à circulaires et à manifestes. Ils ont clos enfin, et pour longtemps, nous l'espérons, l'ère des char-latans et le règne du bon plaisir. Quand le garde des sceaux actuel n'aurait d'autre titre a l'estime publique que de ne point peser sur la magistrature pour lui extraire des arrêts, et quand tout le mérite de M. Bour-beau serait de ne point faire du ministère de l'instruction publique le laboratoire toujours en ébullition d'un cerveau échauffé et médiocre, ce serait sur le régime que la na-tion française a dù subir, malheureusement pour elle, pendant de longues années, un progrès énorme.

Les ministres du 17 juillet ont donc été d'honnêtes gons en ce sens qu'ils ont eu à la fois de la probité professionnelle et du hon sens. Ils ont été ensuite des ministres relativement habiles et éclairés, assez éclairés et assez habiles pour discerner et pour mener à bonne fin la tâche particulière que leur imposaient les circonstances dans lesquelles on les a nommés. Ils n'ont point l'honneur d'avoir créé le mouvement d'opinion publique qui a forcé l'Empereur à adresser à la Chambre le message du 12 juillet; cette gloire appartient à d'autres. Il ont du moins suivi le mouvement sans regret s'ils ne l'ont pas crée eux-mênes, et quoique le message du 12 juillet comporte d'autres réformes que celles qu'ils ont opérées, ils ont rendu possible dans un avenir prochain toutes celles qu'ils ne se sont pas décidés à effectuer tout de suite. Leur nom resteattaenectuer tout de suite. Leur nom resteatta-ché à trois mesures capitales par lesquelles l'empire est sorti de la petite politique d'in-trigues, de compression et d'arbitraire, pour entrer, à pleines voiles, dans la grande polimulgue le senatus-consulte du 8 septembre, qui sera désormais la charte de la dynastie napoléonienne; ils ont déchargé par l'am-nistie ce passé que M. Baroche et ses tristes

collègues avaient encore aggravé par le pro-cès Baudin, il "ont enfin établi une liberté de la presse si complète qu'elle étonne jus-qu'aux publicistes anglais résidant parmi nous, et, ce qui est encore plus rare, ils ont habitué notre pays à la supporter. M. Weiss fait ressortir combien cette manière de gouverner, loyale et hardie, a servi

efficacement la dynastie impériale et les principes d'ordre et d'autorité. En méprisant les provocations et les insultes les plus grossières l'Empereur a rencontré cette fois sans la chercher, la vraie grandenr : « Aux yeux des politiques vulgaires, les

quatre mois qui viennent de s'écouler ne marquent que la fin de sa toute puissance. Aux yeux de la postérité — et qu'elles que soient les destinées ultérieures de sa race — ils marqueront, avec le traité de 1856, le plus beau moment de son règne. En 1856, l'Em-pereur était l'arbitre du continent. Trop heureux, alors s'il eût compris qu'étant parvenu sivite à ce point de gloire, c'était le momentd'abdiquer les pouvoirs extraordi-naires quil'y avaient porté et dont il ne pouvait plus désormais, après une guerre comme celui de Paris, tirer que des résultats, relativement bien ternes.

Le rédacteur en chei du Journal de Paris, oroit que l'Empereur peut, s'il le veut, devenir en 1869, l'arbitre des partis dans notre pays comme il l'a été des nations européennes en 1856 :

Le voudra-t-il enfin? Saura-t-il renonce « Le voudra-t-il enin? Saura-t-il reinoter franchement au personnage de souverain progressiste et philanthrope qu'il a toujours affectionné, pour prendre le personnage au-trement enviable de souverain constitutionnel et libéral! Ne sera-il-éternellement incertain t pendicant que pour siourner. La suprème t pour sicher de la suprème de suprème la suprème et liberal! Ne sera-il-eternellement incertain et nonchalant que pour ajourner la suprême décision qui le ferait entrer définitivement dans le rôle de roi parlementaire auquel semblent le prédestiner cette nonchalance même et ce goût incurable de l'incertitude? Hélas! nous doutons encore qu'il sache se resoudre à temps, et, sur ce point si grave, son discours d'avant-hier ne nous rassure pas. Admiraleur et même traducteur de Tacite enses cours d'avant-hier ne nous rassure pas. Admirateur et même traducteur de Tacite enses jeunes années, l'empereur Napoléon III caresse l'idée chimérique d'associer ce qui malgré le mot fameux de l'historien romain a toujours été et sera toujours inassociable, le principat et la liberté, la pleine puissanse d'un seul et la pleine liberté de tous. Ayant commencé comme Octave, son ambition secrète est de continuer comme Trajan et Marc-Auréle. Ambition moins admirable qu'il ne croit, car, pour philosophes et pour him ne croit, car, pour philosophes et pour hu-mains que fussent ces tyrans, ce n'était enfin que des tyrans. Combien il serait plus glo-rieux pour sa mémoire, qu'on pût dire un jour de lui qu'ayant commencé comme Crom-well, il a voulu finir comme Guillaume III!

L'article de M. Weiss nous a entrainé bien loin de notre point de départ. Nos lecteurs ne s'en plaindront pas.

Nous revenons à la séance de mardi. Tout en approuvant le projet de loi présenté par la gauche, projet « conforme aux données rigoureuses du suffrage universel, et à la vérité de la souveraineté nationale, » le Temps demande, hors et avant tout, l'élaboration d'une loi électorale que la Chambre ne pourra pas enterrer:

« La dissolution, en effet, dit M. Nefftzer, est au bout de toutes les questions pendantes. Elle serait la conséquence immédiate du projet de la gauche, si ce projet pouvait aboutir; elle peut sortir de la vérification des pouvoirs, ou de l'impossibilité constatée de constituer un gouvernement. Dans aucun cas, la législature actuelle ne semble viable au delà du vote du budget. Une loi électorale est des élections libres est donc qui garantisse des élections libres est donc notre premier besoin, et puisque le gouver-nement n'y a pas songé, c'est à l'opposition à réparer cet oubli »

Dans le Figaro, M. Richard trouve - non sans raison - que dans cette séance de mardi tout le monde a un peu manqué de

L'Union, par la plume de M. Poujoulat, fait remarquer qu'en ne combattant pas le renvoi aux bureaux du projet de loi de M. Jules Favre et en se bornant à réserver le droit de demander qu'elle fut écartée par la question préalable, M. le ministre de l'Intérieur a affaibli d'avance ses arguments. « Ce qui est inconstitutionnel , ajoute M. Poujoulat, saute aux yeux et n'a pas besoin d'être soumis à de longues délibérations. »

ALFRED REBOUX.

Parmi les manifestes des chambres de commerce au profit des traités de 1869, il nous paraît utile de classer, dans un ordre à part, le manifeste de la chambre de comde Marseille.

a part, le manteste de la chambre de commerce de Marseille.

Pendant que les autres manifestes arborent hautement le drapeau de l'égoisme commercial et ne craignent pas de refuser à nos industries en détresse jusqu'au droit de plaider leur cause devant leurs juges naturels, nous nous plaisons à constater que les organes du commerce marseillais tiennent un langage tout opposé, et qui prouve de leur part un patriotisme plus éclairé, une plus haute et plus saine intelligence du commerce.

Ainsí, après avoir déclaré qu'une étude

complète de la situation convaincrait tout le monde des avantages de la liberté commer-ciale, la chambre de Marseille ajoute ce qui suit

« Nous sommes loin de rester indifférents » aux souffrances auxquelles sont soumises » en ce moment quelques-unes de nos gram-des industries; et nous formons les vœuv » les plus ardents pour qu'elles puissent bien » tôt cesser.

« Noue savons que le commerce d'un grand pays comme la France ne peut avoir de prospé-orité réelle et durable que tout autant qu'il peut s'appuyer sur un plus grand développement du TRAVAIL NATIONAL.

Maintenant, le manifeste reprend son idée première :

« Mais il ne faut pas que, cédant à la pression que pourrait exercer sur lui l'intensité des plaintes qui seront formulées, ou que, se laissant alles à un trop facile entraînement, le gouvernement prenne prése ma'urément des déterminations qui pourraient être de nature à porter atteinte aux princîpes qu'il a lui-mème proclamés. » principes qu'il a lui-même proclamés.» oici la conclusion:

« Nous demandons que rien ne soit fait avant que la question ne soit profoudément et sérieusement étudiée, et avant que la na-tion, dont les grands intérèts sont ici en jeu, ait pu être elle-même édifiée sur l'op-portunité des mesures qui pourront être

proposées.»
Assurément, tous les esprits sensés et raisonnables approuveront un tel langage et l'opposeront à certaines manifestations fanrtiques où les intérêts qui reposent sur le trafic des marchandises demandant sans sourciller le sacrifice des intérêts attachés à leur production. Les jacobins de la bonne école sont aussi impitoyables que leurs émules en politique.

Comme les Marseillais, nous ne demandons pas que ce soit l'intensité des plaintes qui dé-cide des mesures qui devront être prises en faveur des industries en souffrance, mais

que ce soit.

Mais nous demandons aussi que l'intensité des clameurs de leurs adversaires ne les prive que cameurs de leurs adversaires ne les prive pas du droit qu'elles invoquent d'exposer leurs griefs devant leurs juges naturels. leurs seuls jujes compétents et légitimes, et de ré-cuser d'abord les anteurs de lenr ruine qui prétendaient s'arrogea la mission de les ap-

Honneur donc à la chambre de commerce de Marseille? elle montre qu'il y a encore du patriotisme, et du meilleur, dans l'atmosphére du négoce, qui voit de haut et de loin.

L. Hervé (Union);

Petite Chronique.

L'Impératrice, débarquée à Toulon la nuit dernière, doit arriver aujourd'hui jendi à

On annonce depuis plusieurs jours la dou-ble retraite de M. Alfred Le Roux et de M. de La Tour d'Auvergne. Le Public dément la première de ces assertions, et la Patrie déclare l'autre mal fondée.

Mardi a eu lieu à Paris dans l'église de la Madeleine, le service du bout de l'an pour le repos de l'âme de M. Berryer. Une assemblée nombreuse et choisie, parmi laquelle on remarquait plusieurs représentants du barreau de Paris, avait tenu à honneur de payer un nouveau tribut de regret et d'hommage à cette illustre mémoire.

La messe a été dite par M. le curé de la Madeleine, qui a donné l'absoute. Mardi a eu lieu à Paris dans l'église de la

L'Angleterre a eu le discours de l'Empereur en 14 minutes. Il a été transmis du bureau central à Paris au bureau du télégraphe sous-marin de Threadneedle-street. transmission s'est opérée par quatre

A propos de la Grève des Forgerons, d Coppée, un journal cite ce fragment possie d'un auteur inconnu. Le sujet a l coup d'analogie, mais ici ce n'est pas la c'est la faim qui fait le désespois du pe

Le forgeron est en colère.
Il a beau forger et beau faire,
Le pain ne vient pas au marteau!
Pourtant c'est un gaillard robuste,
Qui chausse à point, qui compte juste,
Et dont la poignée est un étau.

Sa forge est là, fumante et rouge. Voici dix ans que, dans ce bouge, Il forge du soir au matin; Dix ans qu'au milieu de la flamme, Pour nourrir les gars et la femme, Il lutte contre le destin.

Voici dix ans que ce brave homme Prend sur sa faim et sur son somme Pour mettre à l'épargne un écu; Noir de charbon et de limaille. Dix ans qu'il sue et qu'il bataille, Toujours debout, toujours vaincu.

Et le pauvre homme se désespère can soir, il perd la tête, il va au cabaret, il se grise, il rentre dans sa chaumière sans meu-bles, et, prenant son marteau, il bat l'ea-clume endormie.

Sa lèvre écume, sa dent grince : " Enfin!... je l'ai là sous ma pince, société qui m'as exclu ; Tu m'as pilé longtemps à l'aise, s A mon tour! et vois ce que pèse La colère d'un bras velu!

Source de noires opulences, A vous, d'abord, fausses balances Des salaires et du produit! Le lourd marteau du prolétaire. Va sur l'enclume égalitaire Vous équilibrer cette nuit. and Artel A l'enclume, lois exploitantes,

Prestations, imports, patentes, Armes terribles du patron; Cette nuit, il faut en découdre; O dents d'acier, tombez en poudre Sous le poignet du forgeron!

Métiers, ressorts, machine infame, Travailleurs qui n'avez pas d'ame, Batteurs de blé, tailleurs de fer, Je vais vous briser les vertèbres, France con pardant fundame. Et ces crocs où pendent, funèbres, De grands lambeaux de notre chair.

Et le fou, riant e t livide, Martelle sur l'enclume vide Les visions de son transport; Et quand il croit l'œuvre achevée : Bien, dit-il, la France est sauvée! Justice à tous!... à moi la mort! Et soudain parmi la ferraille,

Il saisit sa large tennillo.

Et la referme sur son con...

Mort:—Et ses fils?—Morts.—Sur la borne
Quelle est celle-ci, nue et morne?

— C'est la veuve du pauvre fou.

M. Lockroy fait une remarque fort irrévérencieuse, mais si amusante, que nous ne voulons pas en priver nos lecteurs.

Il prétend que le discours impérial de lundi est tout simplement la traduction exacte d'une chanson bien connue: Les deux gen-

Tous les comptes rendus de la séance impériale m'ont paru, dit-il, comme le dis-cours, pouvoir se chanter sur l'air célèbre de Nadaud :

Un empereur, un beau dimanche, Ouvrait le Corps législatif. Il avait le poing sur la hanche, Et l'autre était très-attentif.

Le premier dit d'un ton sonore : « De sauver l'ordre, je répond! » Majesté! répondit Pandore, Majesté! vous avez raison.

La première phrase du discours est em-pruntée tout entière au brigadier : « Il n'est pas facile d'établir, en France, la liberté, » pas facil etc. etc.

Ah! c'est un métier difficile, Que d'établir la liberté; Préserver les champs et la De Gagne et de l'iniquité...

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

ри 3 ресемвие 1869.

- 29 -

TRISTAN DE BEAUREGARD

MAROUIS DE FOUDRAS.

(Suite).

XX

CELUI QUE MADAME BRIANT APPELAIT UN VIEUX RADOTEUR.

- Tout cela est bel et bon, ma femme - disait Briant - mais, en attendant, on ne vous demande pas la main de notre fille, et la pauvre enfant change à vue d'œil.

- Illusion de médecin - reprenait madame Briant.

- Inquiétude de père - grommelait le docteur.

Et il quittait le salon pour se réfugier dans sa chambre ou dans le jardin, car il avait formé un plan à lui tout seul, et il

craignait de le laisser deviner s'il se mettait en opposition directe avec sa femme, comme il l'avait fait quelques jours auparavant.

- Ce plan était d'une grande simplicité, parfaitement raisonnable, et le moment que le docteur avait marqué pour procéder à son exécution était venu.

Il s'agissait d'aller trouver le bon abbé Vialard, de se consier à lui, et de demander ses conseils et son concours, ce qu'il ne refuserait vraisemblablement pas, bien que la famille du docteur vécut dans une intimité moins étroite avec lui depuis la mort du comte de Beauregard.

Madame Briant était partie de bonne heure pour aller à la ville où elle devait commander le trousseau de sa fille. Elle avait pris subitement cette résolution, la veille au soir, en entendant Tristan dire Alliette qu'il venait de régler le compte de son dernier ouvrier, et que désormais il ne leur restait plus qu'à jouir des embellissements qu'il avait faits.

Corinne et son père avaient déjeûné tête-àtête. Pendant le repas qui fut triste et silencieux, le docteur avait encore été plus frappé que de coutume du changement de sa fille, et il n'en avait obtenu que des larmes en réponse aux questions qu'il lui avait adres-

- Je ne dois pas différer plus longtemps - se dit-il intérieurement - et puisque ma femme est absente, je profiterai de la liberté de cette journée pour aller me confier au

curé; puis, si je n'en obtiens rien, je m'adresserai au comte lui-même, car aucune démarche, que que pénible qu'elle soit, ne me coutera pour sortir d'incertitude. » Et continuant à haute voix, il ajouta en

s'adressant à sa fille : - Quels sont tes projets pour aujourd'hui

ma petite Corinne? Je n'en ai aucun, mon père.

- Tu n'as pas promis d'aller passer la matinée chez nos voisins du château? Corinne fit un signe de tête négatif.

- Et sais-tu s'ils doivent venir nous voir? - Je l'ignore, mon père; mais je ne le crois pas.

- Puisqu'il est ainsi - reprit Briant je puis te laisser seule pour quelques instants. Une affaire importante m'appelle au dehors.

- S'il s'agit d'un malade, je pourrais vous accompagner, comme je l'ai fait si souvent — répondit Corinne, en regardant son père avec inquiétude. - Cette maison me semble mortellement triste quand vous n'y êtes pas avec moi.

- Je reviendrai bientôt, mon amour s'écria le docteur attendri - et je t'apporterai peut-être quelque bonne nouvelle, car c'est de toi que je vais m'occuper, pourquoi te le cacherais-je?

- Vous n'allez pas au château, j'espère ? - demanda Corinne, dont le visage se couvrit subitement d'une rougeur ardente, pour redevenir presqu'aussitôt plus pâle encore

- Il n'est pas question du château, ma fille. Ce serait une inconvenance, un oubli de dignité, et, pour toi comme pour moi, je ne voudrais pas m'en rendre coupable.

- Faites donc ce que vous avez résolu, mon père - murmura la pauvre Corinne

aussi bien tout m'est indifférent. - Même la tendresse de ton père? - dit

le docteur d'un ton d'affectueux reproche. - Oh! non! - repartit vivement Corinne - car elle est ma seule consolation dans ce monde.

- Tu l'aimes donc bien, pauvre enfant! Corinne se couvrit le mains, et elle se mit à sangloter.

Le docteur se lleva brusquement, et il sortit de la salle à manger avec la précipitation d'un homme qui vient de prendre une résolution subite.

Sans même songer à garantir par un chapeau son front chauve, sur lequel tombaient à plomb les rayons brûlants d'un soleil d'août, Briant franchit avec une rapidité juvénile la distance qui séparait sa maison du presbytère.

La porte d'entrée de celui-ci était ouverte comme d'habitude; le docteur put donc pénétrer dans l'intérieur sa ralentir sa course.

La chambre à coucher, le parloir et la cuisine étaient déserts. et Briant allait se retirer pour revenir plus tard, lorsque l'idée lui vint de jeter un coup d'œil sur le petit jardin de

- Cette inspiration était bonne, car il aperçut M. Vialard qui disait son bréviais assis sous un berceau de clématite et de chèvre-feuilla. A l'aspect du docteur, un barbet noir et

blanc s'élança du berceau en aboyant de la façon la plus amicale. - Paix, Cutulus! ici, mon chien!-s'écria

le curé — ne voyez-vous pas que c'est un ami qui vient nous visiter ?

Et M. Vialard se leva pour marcher à la rencontre du docteur, qui s'avançait moins vite maintenant qu'il avait trouvé la personne laquelle il voul

- Souhaitez-vous que nous rentrions à la maison - demanda le curé à Briant, après qu'ils se furent serré la main avec cordialité.

Il me semble - répondit le docteur que nous serons plus à notre aise ici pour causer.

En ce moment M. Vialard regarda son visiteur avec attention, et il fut frappé de l'altération de sa physionomie habituellement joviale.

- Personne n'est malade chez vous, j'espère, docteur? - lui dit-il pendant qu'ils s'établissaient sous le berceau.

(La suite au prochain numéro).